LUNDI 04 JUIN 2018 / N° 326

QUOTIDIEN TOGOLAIS D'ANALYSES ET D'INFORMATIONS GENERALES / Prix : 250 FCFA

TOGOMATIN

Nouvelles manifestations de la C14

Le gouvernement déplore la violation des mesures prises par le facilitateur

Malgré les consultations des émissaires de la Cedeao samedi dernier visant l'élaboration d'une nouvelle feuille de route pour l'ouverture du dialogue, la Coalition des 14 partis de l'opposition vient encore une fois de programmer de nouvelles manifestations... PAGE 3

Courrier du CAR aux partis de la C14 pour la revue du format du dialogue

L'ANC farouchement opposée, la fragmentation de la coalition entamée

● Révélations d'indignation du CAR ou signes précurseurs de la séparation

L'éternel désamour entre le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR) de Me Yaovi Agboyibo et l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) de Jean-Pierre Fabre refait surface, alors que les deux partis semblent engagés pour la même cause au sein de la C14 depuis le déclenchement de la présente crise politique. Se trouvant quasiment au pied du mur de la C14 et ayant ainsi des marges de manœuvres réduites au sein du regroupement,... PAGE 3

Edito

Nostalgiques en politique

Certaines figures politiques de notre pays veulent manifestement exploiter la situation de crise actuelle pour exprimer aux Togolais leurs nostalgies politiques. Et ce en refusant d'affronter courageusement le présent politique, l'analyser sérieusement, le questionner pour suggérer des perspectives rassurantes pour tous.

Dans ses récentes révélations à l'Agence Afreepress, Me Yaovi Agboyibo, pour se rappeler un passé politique auquel il tient chèrement et pour flatter sans doute son égo, déclare ce qui suit : « Contrairement au dialogue national de 2006, celui ouvert le 19 février 2018 est sur le point d'échapper entièremen... PAGE 3

Écroulement d'un immeuble à Lomé

Une évaluation des risques des édifices publics s'impose

Le vendredi 1er juin dernier, s'est produit un drame à Lomé. Il s'agit de la chute d'un immeuble au Grand marché d'Adawlato avec des dégâts matériels des pertes en vies humaines et des blessés... PAGE 11

ECONOMIE

Campagne cotonnière 2018-2019

L'Etat togolais voit encore plus grand

Dans son Plan national de développement (PND) qui devrait entrer en vigueur en juillet prochain, le gouvernement fait de la modernisation de son agriculture, un objectif primordial avec à la clé, la création d'agropoles... PAGE 5

ARTS & CULTURES

Entretien avec Mablé Agbodan, artiste designer d'intérieur

«L'artisanat est un métier d'or et promoteur »

Mablé Agbodan est artiste designer d'intérieur et fondatrice du Club des Métiers d'Art et d'Artisanat, qu'elle a lancé en septembre 2017. En moins d'un an, ce jeune club a réussi à s'imposer dans le monde de l'artisanat au Togo... PAGE 9

Entrepreneuriat

Le Faiej outille des jeunes aviculteurs et agriculteurs

Quarante-huit jeunes entrepreneurs, aviculteurs et agriculteurs en activité, accompagnés sur le plan technique et financier par le Fonds d'appui aux initiatives économiques de jeunes (Faiej) ont bénéficié d'une formation de renforcement de capacités... PAGE 2

CMJN

SOMMAIRE

Côte d'Ivoire
Ouattara serait-il atteint du syndrome des mandats à vie ?

P 4

Obligations assimilables au Trésor
Le Togo, de nouveau sur le marché financier de l'Uemoa

P5

Tournoi espoirs de Toulon
Le Togo éliminé

P 10

Interview
Le coach Hugues Kao étale ses ambitions pour le Togo

P 10

1er juin 2018
Un arbre de paix planté par les militants du parti Unir

P 11

Entrepreneuriat

Le Faiej outille des jeunes aviculteurs et agriculteurs

Quarante-huit jeunes entrepreneurs, aviculteurs et agriculteurs en activité, accompagnés sur le plan technique et financier par le Fonds d'appui aux initiatives économiques de jeunes (Faiej) ont bénéficié d'une formation de renforcement de capacités en techniques additionnelles sur les mesures préventives contre la grippe aviaire.

La formation qui a également porté sur les méthodes de lutte durable et rentable contre les ravageurs des cultures maraîchères et céréalières, s'est déroulée à Kpomé dans la préfecture de Zio, les 30 et 31 mai derniers.

Le Faiej en initiant cette formation, veut outiller les jeunes aviculteurs sur les mesures préventives contre la grippe aviaire et sur les méthodes de lutte durable contre les ravageurs des cultures maraîchères et céréalières afin d'éviter les pertes économiques. Il n'est pas superflu de rappeler qu'il y a quelques semaines, des cas de grippe aviaire ont été signalés dans une ferme à Lomé.

Le Fonds a ainsi, à travers cette activité, renforcé la capacité de ces aviculteurs sur les mesures de biosécurité et les règles élémentaires d'hygiène. Les fondamentaux de cette formation de deux jours ont permis aux jeunes entrepreneurs d'avoir les connaissances nécessaires pour faire face aux éventuelles survenances de pathologies. « Il y a des maladies qui ravagent nos cheptels, notamment la grippe aviaire. Cette formation nous a permis d'acquérir des pratiques et mesures curatives et préventives », a déclaré Clément Oguile, un des bénéficiaires de la formation

Parallèlement à cette formation, 26 jeunes entrepreneurs bénéficiaires de l'accompagnement du Fonds, et dont les projets s'inscrivent dans le domaine des cultures maraîchère et céréalière ont bénéficié pour leur part d'un renforcement de capacités dans leurs domaines d'activités.

La directrice du FAIEJ entourée des entrepreuneurs

Justin A.

Zio
Installation des membres de MJU

Le comité préfectoral du parti Union pour la République Zio (UNIR Zio) a procédé à l'installation des membres du Mouvement des Jeunes UNIR (MJU) et du Mouvement des Femmes UNIR (MFU) du canton de Dalavé et de 15 comités de base de ladite localité. C'était le 26 mai dernier au sud-est de Tsévié.

Par l'installation des membres de ses mouvements, le parti voudrait atteindre toutes les couches de la population et rapprocher la direction du parti de la base pour une meilleure circulation des informations. Il s'agit également pour le parti d'opérer un maillage dans la préfecture du Zio. Pour Dr Atatsi Ayawo, le secrétaire préfectoral du comité UNIR-Zio, ces installations répondent aux recommandations du congrès d'octobre dernier du parti.

Atakpamé
Concours de récitation du coran

L'Association des Elèves et Etudiants Musulmans au Togo (AEEMT) a organisé le
27 mai 2018 la phase interrégionale du concours de récitation du Saint Coran placée sous le thème « entraidez-vous dans l'accomplissement des bonnes œuvres et de la piété ».

Cette compétition a eu pour but d'emmener les élèves et étudiants musulmans à mémoriser le Saint Coran. L'évènement a eu lieu en présence du parrain du concours, M. Tchagnao Azad, des musulmans, des invités et a réuni des participants des régions Maritime, Plateaux et du Golfe.

Tandjouaré / Mutuelles de santé
Bilan des activités de 2017-2018

Les membres des Mutuelles de santé "Yendu-n-todm" (Dieu nous aide) de Tammongue et "Laafia-n-Cie"(la santé est meilleure) de Sikbaog de Tandjouaré ont fait le bilan de leurs activités exercice 2017-2018.

Cette rencontre qui a eu lieu le 25 mai 2018 a été placée sous le thème « les mutuelles de santé : la dynamique d'un mouvement social". Elle a permis d'échanger avec les mutualistes sur l'état des lieux actuel de leur sociétariat pour l'exercice 2017-2018 et d'identifier les problèmes qui minent ces mutuelles en vue de trouver de nouvelles stratégies et solutions alternatives pour redynamiser leur fonctionnement. L'occasion a permis aux uns et aux autres de discuter sur comment poursuivre les sensibilisations au sein des communautés afin d'enregistrer de nouveaux adhérents.

Assoli / Santé reproductive
Importance et espacement

La population de Bafilo a été sensibilisée sur la planification familiale et la santé de la reproduction le 29 mai 2018 au Centre Hospitalier Préfectoral (CHP) de Bafilo.

Cette sensibilisation a reçu l'appui de L'Union des Communes du Togo (UCT) et du Projet d'Amélioration de la Gouvernance Locale pour l'Exercice de la Maîtrise d'Ouvrage Communale (PAGLEMOC). Elle a eu pour objectif d'édifier les femmes sur l'importance de la planification familiale et la maîtrise de leur cycle menstruel.

Le technicien supérieur de génie sanitaire, Anani Bawa et l'accoucheuse auxiliaire d'Etat, Aladjon Sahada ont défini la planification familiale comme l'ensemble des méthodes permettant aux couples de décider du nombre et de l'espacement des naissances, et en particulier les méthodes permettant d'éviter une grossesse.

TOGOMATIN

Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Freda Sefiamor
Alexandre Wémima

Edem Dadzie
Essoyodou Awih

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirage : (2000 exemplaires)

Edito

…t à la maîtrise des Togolais. Son issue dépend désormais de la CEDEAO… ». Allusion faite à l'Accord politique global (APG).

Avant lui, la semaine dernière, trois avocats togolais faisant une sortie au nom de l'Association pour la promotion de l'Etat de droit (APED), ont plongé les Togolais dans un souvenir remontant aux débuts des années 90. Ils suggéraient entre autres, dans une déclaration liminaire: « La mise en place d'un Gouvernement de transition avec un Premier ministre désigné au sein de l'opposition démocratique. »

Nous sommes pourtant en 2018. Nous traversons encore une situation où le passé semble sans ressource, le passé semble n'avoir laissé aucune solution à activer en cas de difficultés politiques. Il suffit de tenir compte et d'égrener tous ces pourparlers, de la Conférence Nationale à Togo Télécom 1 et 2, en passant par les 22 Engagements de Bruxelles, etc. ce n'étaient que des échecs. Et nous en sommes encore à prier pour qu'enfin l'on assiste un beau jour à un dialogue abouti dans notre pays.

C'est dans cet esprit que beaucoup de Togolais demeurent confiants et sereins malgré les balbutiements et les points d'achoppement que le dialogue en cours puisse aboutir.

Dans cette recherche, il est très difficile de faire confiance à notre passé politique pour nous sauver. Notre passé politique a laissé un héritage très flottant, malheureusement et nous ne pouvons y retourner que pour tirer les meilleures leçons de nos échecs ou ratés.

Le débat politique actuel ne saurait être enfermé dans une sorte de chantage : le repli nostalgique sur un passé idéalisé avec une perte de sens critique face aux évolutions qu'impose la configuration politique générale aujourd'hui. L'option du « retour à la Constitution de 1992 », la proposition d'un « gouvernement de transition », l'évocation de « l'Accord politique globale »… méconnaissent la nouvelle situation historique et s'enferme dans un mélange d'individualisme et d'égoïsme qui seront sans grands effets à long terme sur la réalité politique ou encore sur le realpolitik. Faute de consensus politique pour le moment, aucune optique moderniste ne devait surfer sur une crise sans nom, pour prévoir des solutions politiques durables. Tout retour en arrière est impossible, toute position réactive et crispée mène à l'impasse, tout autant que la fuite en avant. Sortir de ce faux dilemme implique de construire un dialogue dans le but de retracer un avenir discernable et de formuler ce qui paraît souhaitable et possible.

Dieudonné Korolakina

Courrier du CAR aux partis de la C14 pour la revue du format du dialogue

L'ANC farouchement opposée, la fragmentation de la Coalition entamée

Révélations d'indignation du CAR ou signes précurseurs de la séparation

L'éternel désamour entre le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR) de Me Yaovi Agboyibo et l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) de Jean-Pierre Fabre refait surface, alors que les deux partis semblent engagés pour la même cause au sein de la C14 depuis le déclenchement de la présente crise politique. Se trouvant quasiment au pied du mur de la C14 et ayant ainsi des marges de manœuvres réduites au sein du regroupement, le CAR choisi par voie de médias de faire des révélations. Essuyant déjà des quolibets et autre opprobre de la part des militants de l'ANC, le CAR va-t-il être le premier parti à signer publiquement sa défection au sein de la coalition ? il y a de fortes raisons d'y croire.

Me Yawovi Agboyibo et Jean-Pierre Fabre

Le principal nœud des déconvenues entre ces deux partis parlementaires, membres de la coalition se situe dans des propositions contenues dans un courrier adressé le 21 mai dernier aux autres partis de la coalition, afin que le format du dialogue soit revu. Selon ses révélations confiées en effet à l'Agence Afreepress, le leader du CAR part du constat que : «le pilotage du dialogue national en cours est désormais pris en main par la Cédéao », et rappelle : « Contrairement au dialogue national de 2006, celui ouvert le 19 février 2018 est sur le point d'échapper entièrement à la maîtrise des Togolais. Son issue dépend désormais de la Cédéao ».

Selon la même source, Me Agboyibo estime que « si le dialogue en cours a piétiné jusqu'à maintenant, c'est parce-que, en raison de la configuration de son cadre, tout son poids a jusqu'ici reposé sur les seules épaules du facilitateur ghanéen qui doit parallèlement faire face à ses lourdes charges de chef d'État du Ghana. »

D'où le courrier de son parti, suggérant que le format du dialogue soit revu de sorte que : « les points inscrits à l'ordre du jour soient discutés dans un premier temps, en présence des représentants des facilitateurs, entre les protagonistes sous la direction d'un bureau constitué d'un commun accord par les deux parties » et qu'en cas de « désaccord persistant sur un ou plusieurs points discutés, il soit fait appel aux facilitateurs».

L'ire de l'ANC vs CAR

C'est suffisant pour déclencher l'ire et la bile des éternels « ennemis jurés » du CAR.

Suite à la page 11

Nouvelles manifestations de la C14

Le gouvernement déplore la violation des mesures prises par le facilitateur

Malgré les consultations des émissaires de la Cedeao samedi dernier visant l'élaboration d'une nouvelle feuille de route pour l'ouverture du dialogue, la Coalition des 14 partis de l'opposition vient encore une fois de programmer de nouvelles manifestations pour les mercredi 06, jeudi 07, et samedi 09 juin 2018 sur toute l'étendue du territoire national. Le gouvernement déplore cette attitude et maintient les nouveaux itinéraires.

Dans une correspondance adressée aux responsables du regroupement, le gouvernement à travers le ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales, Payadowa Boukpessi, déplore la persistance de cette volonté de la Coalition de violer les mesures prises par le facilitateur, en prévoyant de manifester à nouveau, pour les questions qui sont en cours de discussion au sein du dialogue inter-togolais.

Tout en se retenant de faire entorse à la liberté de manifestation reconnue par la Constitution togolaise, le gouvernement rappelle que les anciens itinéraires sont toujours rejetés. « Pour des raisons de risques de troubles graves à l'ordre public qui vous ont été communiquées au cours des différentes rencontres et courriers, les itinéraires anciennement utilisés par la Coalition pour ses marches depuis le 19 août 2017, ne sont pas acceptées », précise la correspondance.

Ainsi pour les marches de cette semaine, deux circuits sont proposés pour

Payadowa Boukpessi, ministre de l'Administration territoriale

les manifestants de Lomé. Le circuit 1 va du carrefour Eglise Néo Apostolique près de Gakpoto (point de départ) au carrefour Eglise des Assemblées de Dieu (point de chute). Le circuit 2 va du carrefour marché de Bè (point de départ) au carrefour Eglise des Assemblées de Dieu (point de chute).

A l'intérieur du pays, les manifestations demeurent interdites dans les villes de Sokodé, Bafilo et Mango pour des raisons de sécurité. Pour les localités convenues d'un commun accord, les représentants sont invités à se mettre en rapport avec les préfets pour déterminer comme à Lomé les nouveaux itinéraires. Comme d'habitude, les manifestations sur les routes nationales ne sont pas acceptées.

Edem Dadzie

Madagascar

Le président refuse de nommer un Premier ministre de l'opposition

Le président Hery Rajaonarimampianina semble défier la Haute Cour du pays. Alors que cette dernière avait ordonné, il y a une semaine, la nomination d'un nouveau chef du gouvernement dont la composition de l'équipe doit refléter les résultats des élections législatives de 2013, le chef de l'Etat, après une demande d'explications, a rejeté tous les noms proposés par l'opposition.

«On a désigné les députés Christine Razanamahasoa, Roberto Tinoka et Hanitriniaina Razafimanantsoa, tous membres du parti Mapar, dirigé par l'ancien président Andry Rajoelina, pour être Premier ministre, mais ils ont tous été rejetés par Hery Rajaonarimampianina », a annoncé le député Arnaud Tody à la foule réunie sur l'emblématique place du 13 mai, au centre de la capitale Antananarivo.

Et pourtant, c'étaient les termes de l'accord et de la décision de la Haute Cour du pays pour essayer d'enrayer la crise politique qui secoue le pays depuis le mois d'avril. Pour le parti présidentiel, ces rejets sont justifiés par le fait que le Premier ministre devrait être la conséquence d'un « consensus », et donc être neutre. « C'est ça que l'on appelle un consensus, quelqu'un qui ne vient ni de l'un, ni de l'autre camp », rappelle Rivo Rakotovao, président du Sénat malgache et chef du HVM, le parti présidentiel.

T.M.

Gambie

Jammeh visé par une plainte des malades de Sida

Trois victimes de son remède contre le sida ont déposé une plainte jeudi 31 mai, devant la juridiction civile de la Haute Cour de Banjul. Ils accusent notamment l'ancien président d'abus, de négligence et de violation de leurs droits.

En effet, Les plaignants séropositifs sont soutenus par l'organisation AIDS-Free World et l'Institut pour les droits de l'homme et le développement en Afrique (IHRDA). Ils accusent Yahya Jammeh de les avoir forcés à suivre son traitement à base de plantes et de décoctions et estiment que leurs droits humains ont été violés. Ils exigent désormais des réparations.

Dans son programme de soins traditionnels lancé en 2007, l'ancien chef de l'Etat gambien, qui se présentait comme capable de soigner le Sida, enfermait dans un centre des malades du sida et leur faisait prendre des potions, au détriment des médicaments qu'ils prennent d'habitude.

Aujourd'hui, l'avocate de 3 de ces victimes, Combeh Gaye, estime qu'ils ont été abusés par Yahya Jammeh. « Les victimes espèrent que la Cour reconnaisse qu'elles sont dans leur droit, et leur propose une compensation, sous la forme de réparations financières, explique Oludayo Fagbemi, juriste pour l'Institut des droits de l'homme et du développement en Afrique qui accompagne les victimes dans leurs démarches. Les lois gambiennes ont beaucoup de dispositions pour permettre les compensations. Si jamais la Cour tranche en notre faveur, il ne devrait pas y avoir de problèmes pour appliquer la décision. ».

De plus en plus cerné par la Justice, Yahya Jammeh voit ses chances d'être poursuivi par un mandat d'arrêt international augmentées, après les plaintes des familles des migrants victimes des massacres de 2005 en Gambie.

T.M.

Côte d'Ivoire

Ouattara serait-il atteint du syndrome des mandats à vie ?

C'est un nouvel épisode qui risque d'ouvrir le bal à des interprétations tous azimuts au pays du « cacao » ouest-africain. Laissant planer un flou total depuis sa réélection en 2015, et sa large victoire obtenue un an plus tôt lors du référendum constitutionnel, le président ivoirien sort de son silence pour jeter en pâture, des idées que certains estiment déjà être des ballons d'essais : il a la possibilité de se porter candidat en 2020.

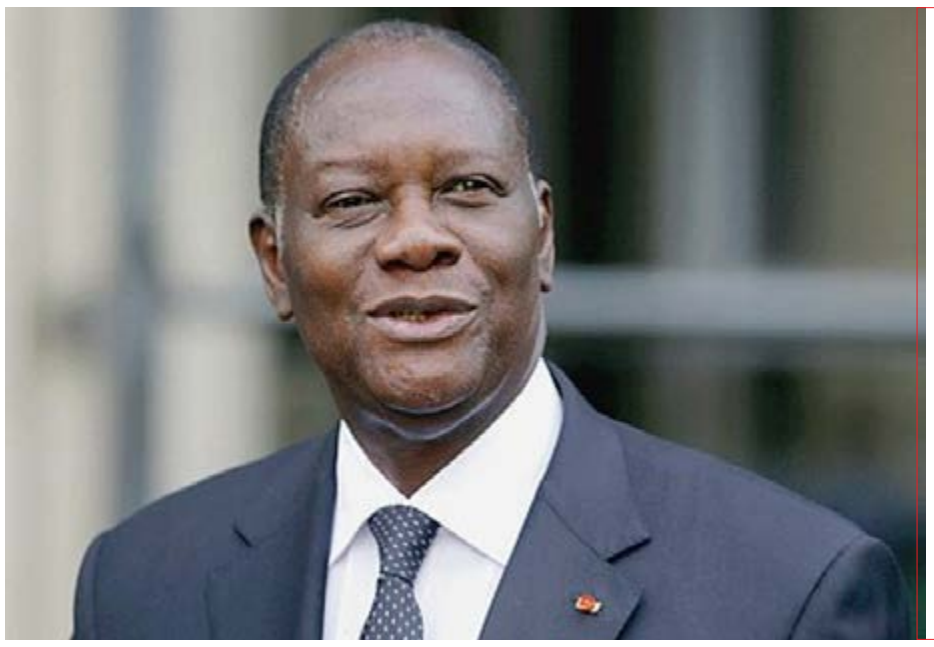

Alassane Ouattara

Stratégie ou réelle volonté ?

Est-ce une stratégie, ou une réelle volonté du chef de l'Etat ivoirien de briguer un nouveau mandat en 2020, après avoir plusieurs fois affirmé ne pas être dans cette dynamique ?

On se rappelle, en janvier 2015, devant un parterre de représentants du corps diplomatique, Alassane Ouattara lâchait, à l'occasion de la cérémonie d'échange de vœux, que la mise en place très prochaine des institutions de la République lui permettra de prendre congé en 2020. Et même en 2017, lors du sommet Union africaine-Union européenne, il avait insisté sur le principe. Que s'est-il passé alors depuis, pour que le président Ouattara entrevoie la possibilité d'effacer ses « principes », à la faveur d'une supposée volonté de maintenir la paix et la stabilité du pays ? Si le président Alassane Ouattara s'est désormais inscrit dans la logique de briguer un nouveau mandat, l'autre question qu'il faudra étudier est la possibilité « légale » de cette éventualité.

Sur quels fondements ou interprétations juridiques le chef de l'Etat pourrait-il fonder son argumentaire pour se porter candidat en 2020 alors même qu'il termine un second mandat de 5 ans sous l'ancienne législature qui n'autorisait que 2 ?

Ce qui ramène sans nul doute, le débat de la rétroactivité de la loi, un débat qui n'a pas épuisé ses formes et ses contours dans le contexte togolais où pouvoir et opposition se déchirent sur le projet de réforme constitutionnelle qui limite le mandat présidentiel à 2.

Une stratégie de diversion pour forcer la main à Bédié ?

Tout comme en novembre 2017 où il laissait la possibilité de se porter toutefois candidat en 2020, Alassane Ouattara sait que la guerre de succession n'est pas un phénomène propre uniquement aux partis politiques. Il sait par expérience que dans son propre camp, il y a des velléités presque affirmées de lui succéder à la tête du parti, le RDR, et in fine, à la présidence.

Mais sa volonté de faire évoluer son parti vers une unification de fait et de droit avec le PDCI d'Henri Konan Bédié a sûrement été pour beaucoup dans cette nouvelle posture. A la suite de plusieurs réunions à huis-clos entre les deux personnalités ces derniers temps, l'on pourrait logiquement trouver les origines de cette nouvelle posture d'Alassane Ouattara. Dans cette logique, l'on se pose la question de savoir les raisons d'un tel revirement, presque à 360° ?

Peut-on parler de stratégie ? Ce serait alors prêter des intentions « bienveillantes » à Ouattara et donc insinuer qu'il ne pourrait être atteint du syndrome d'un mandat à vie, tout comme les présidents Pierre Nkurunziza, Paul Biya ou même Paul Kagamé.

Cette posture du chef de l'Etat peut être vue comme une stratégie pour maintenir dans les rangs d'une part, tous les potentiels candidats issus de la mouvance présidentielle, condamnés à adopter un profil bas, en ce sens qu'un activisme trop voyant de leur part pourrait être interprété comme une tentative de parricide.

Mais d'autre part, l'on peut estimer que cette posture est une réponse directe au président du PDCI qui joue avec les nerfs du chef de l'Etat dans le dossier d'unification des partis pour le RHDP.

Il est certes vrai qu'avec la popularité actuelle d'Alassane Ouattara, Henri Konan Bédié aura fort à faire s'il se permettait de le défier au cours d'une consultation électorale. Et donc, le fait de se déclarer candidat en 2020 pourrait être une façon de « forcer la main » à Bédié pour arriver rapidement à la formation du RHDP voulu par Alassane Ouattara. N'est-ce pas pour des raisons de maintien de paix et de stabilité que cette idée du RHDP a germé?

Alexandre Wémima

Campagne cotonnière 2018-2019

L'Etat togolais voit encore plus grand

Dans son Plan national de développement (PND) qui devrait entrer en vigueur en juillet prochain, le gouvernement fait de la modernisation de son agriculture, un objectif primordial avec à la clé, la création d'agropoles à travers les différentes régions réputées comme des greniers du Togo. Dans ce contexte, les autorités gouvernementales projettent de soutenir les différentes filières porteuses de croissance à l'instar du coton. Alors que s'ouvre la nouvelle campagne cotonnière comptant pour cette année, la Nouvelle société cotonnière table sur une embellie au terme de la récolte 2018-2019.

L'ambition pour la production du coton est plus grande pour le compte de la campagne en cours. Pour cette année, l'Etat togolais mise sur une production globale annuelle « record » prévue à 140 mille tonnes. Pour atteindre cet objectif, les superficies cultivables retenues s'étendent sur 180 mille hectares, soit une augmentation de 20% de plus que la dernière édition de la production cotonnière.

Mais avec les prévisions d'une baisse future des cours internationaux du coton, le prix du kilo qui sera payé aux cotonculteurs baissera de 10 francs CFA. Fixé donc à 250 francs CFA le kilo, le prix du coton valait 250 francs l'année dernière et 240 francs CFA une année plutôt, apprend-on. La campagne de l'année 2018 a été rémunératrice pour les producteurs togolais qui bénéficient d'un paiement net de 17.5 milliards de francs CFA. Pour le compte de la production comptant pour la campagne en cours qui vient d'ailleurs de démarrer, l'Etat togolais porte son objectif encore plus haut, celui d'atteindre une production annuelle de coton de 200 mille tonnes d'ici à l'année 2022. Pour y arriver, les autorités tablent sur une production annuelle de 140 mille tonnes à partir de l'année 2018-2019.

Une productrice dans les champs de coton

L'année dernière, l'objectif de production était de 130 mille tonnes. Au terme de la saison, le Togo n'a cependant pu engranger que 117 mille tonnes de coton, un résultat en deçà des attentes. Cette relative embellie qui enregistre néanmoins une croissance de 8% (par rapport à 2017) a été handicapée par de faibles précipitations, explique M. Nana Adam Nanfame, le directeur général de la Nouvelle société cotonnière du Togo (NSCT). Le Togo exporte son coton brut vers les pays industrialisés. Selon les chiffres rendus publics par le ministère en charge de l'Economie et des Finances, l'or blanc représente près de 40% des recettes d'exportation du coton togolais.

Awih Essoyodou

Obligations assimilables au Trésor

Le Togo, de nouveau sur le marché financier de l'Uemoa

Depuis décembre dernier, l'Etat togolais a fait du marché financier de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), son levier de mobilisation de fonds sur le plan international dans le but de pallier ses besoins de financements. Dès janvier dernier, le gouvernement a opéré le choix d'émettre des titres sur le marché dont le résultat final s'est révélé être un franc succès. Une semaine après le report de sa dernière opération, le Trésor public togolais marque son retour sur le marché financier pour mobiliser l'épargne des personnes physiques et morales.

Siège de l'agence UMOA-Titres

D'après les informations rendues publiques par le site d'informations du ministère de l'Economie et des Finances, la mobilisation de l'épargne des personnes physiques et morales que vient de lancer notre pays, permettra d'assurer la couverture des besoins de financement du budget en cours d'exécution dans notre pays.

Comme depuis le mois de janvier dernier, le montant total de ce nouvel appel de fonds du Trésor public est estimé à un montant total de 20 milliards de francs CFA en Obligations assimilables au Trésor (OAT). La valeur nominale des titres émis sur l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) est également fixée à 10 000 francs CFA à l'instar des dernières émissions du Trésor togolais. L'opération est effectuée pour une période de maturité de 36 mois.

L'opération de ce mois de juin fait suite au précédent projet d'emprunt émis et reporté le 18 mai dernier par l'Etat à travers son Trésor public et son ministère en charge des Finances. Les taux d'intérêts étant estimés sur le marché financier à 6.25%, les obligations assimilables au Trésor émis par l'Etat sont remboursables à partir du premier jour suivant leur échéance fixée à partir du 11 juin 2021.

La présente opération financière de l'Etat togolais intervient un mois après la cotation à la Bourse régionale des Valeurs mobilières (BRVM), De l'emprunt obligataire du Togo, le « TPTG 6.90% 2018-2023 » d'une valeur de 60 milliards de francs CFA lancé entre le 20 décembre 2017 et le 20 janvier dernier. Depuis le début de cette année, les différentes sorties du Trésor public togolais ont reçu le violon des investisseurs internationaux dont l'optimisme quant à la solvabilité du Togo est toujours effectif. En dépit des perturbations politiques enregistrées depuis le mois d'août dernier, notre pays continue de séduire les investisseurs sous régionaux et internationaux.

Awih Essoyodou

ACP-UE après 2020

Quel avenir ?

La récente session du Conseil des ministres du Groupe des ACP qui a eu lieu à Lomé a consacré un fait, celui de la désignation du pays hôte, le Togo, pour présider le bloc mais aussi les préparatifs pour les négociations post-Cotonou. Qu'entendons-nous donc par Accords de Partenariat Economique (APE), quels sont les enjeux et perspectives futures de cet accord après l'an 2020 ? Dans ce dossier, TogoMatin répond aux différentes interrogations.

Négociations avec l'UE

Le Togo désigné pour présider le groupe ACP

Des officels au sommet ACP a Lome

Le Togo a été désigné le 30 mai dernier par ses pairs des 79 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) pour négocier en leur nom avec l'Union européenne (UE).

A travers son ministre des Affaires étrangères, Robert Dussey, le Togo aura pour tâche de présider le Groupe central de négociation (GCN) et aussi de négocier les modalités du prochain accord post-Cotonou entre les pays ACP et l'UE. Le nouvel accord de partenariat prendra le relais de celui de Cotonou en 2020.

Le Groupe central de négociation qui est mis en place se compose de 12 pays et comprend en dehors du Togo, qui assure la présidence, la Guyane, le Jamaïque, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Samoa, le Cameroun, le Tchad, l'Ethiopie, le Kenya, la Namibie, le Lesotho et le Nigéria.

Au regard de la mission qui est confiée au Togo, le ministre Dussey a déclaré « Nous devons aborder les futures négociations avec l'UE en tant que groupe uni, en tant que pôle de responsabilité collective soudé (…), en raison des spécificités propres à chaque ensemble continental ». Tout en reconnaissant des divergences internes, il exhorte les pays ACP à privilégier « le sens de l'unité ».

Le Groupe ACP invite l'Union européenne à faire en sorte que la banane ACP puisse continuer à bénéficier d'un accès préférentiel aux marchés, après 2020, et que le mécanisme de stabilisation soit diligemment et scrupuleusement mis en œuvre et prolongé au-delà de 2019.

Un drapeau avec l'affice des ACP et UE

Décisions et résolutions prises

Huit décisions et deux résolutions ont été prises pour les futures négociations avec l'Union européenne (UE). La première décision prise par le Conseil des ministres concerne la révision de l'accord de Georgetown afin de l'adapter aux réalités actuelles.

La deuxième est relative au mandat de négociation ACP en vue d'un accord de partenariat post-Cotonou. La troisième est relative au centre d'information des ACP sur la coopération Sud-Sud et triangulaire à Malabo en Guinée Equatoriale alors que la quatrième concerne la Déclaration ACP-UE sur le changement climatique. Le payement des contributions est la cinquième décision, tandis que la sélection d'un pays pour accueillir la cérémonie de signature de l'accord post-Cotonou constitue la sixième décision. La septième concerne les contributions volontaires et la huitième décision porte sur la liste des juridictions fiscales non coopératives

S'agissant des résolutions, la première est relative au développement des chaînes de valeur agricoles ACP alors que la deuxième concerne l'industrialisation et le développement du secteur privé.

CA

Les Accords de partenariat économique ACP-UE

Depuis les années 2000 l'Union européenne (UE) négocie avec les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) des Accords de partenariat économique (APE) en substitution aux anciens accords de Lomé et de Cotonou. Dans ce cadre, les pays du Sud concernés seraient amenés à ouvrir leurs marchés à la plupart des produits en provenance de l'Union européenne.

Seul un accord régional de ce type a été signé à ce jour, en raison des fortes réticences exprimées tant par les sociétés civiles que les Etats : crainte de la concurrence sur leurs marchés agricoles, perte de recettes douanières essentielles aux budgets des Etats, absence de nouveaux avantages à l'entrée sur le sol européen. L'Europe accentue sa pression en négociant des accords dits intérimaires individuellement avec certains pays.

Les pays ne s'étant pas engagés activement dans la mise en œuvre de tels accords intérimaires au 1er octobre 2014 se verront retirer tous les

avantages dont ils bénéficient depuis trois décennies en termes d'accès au marché européen. L'Europe met par-là même gravement en péril le développement de certains secteurs économiques dans ces pays, ainsi que les processus d'intégration régionale.
Concernant les accords de libre-échange entre l'Union européenne et les pays en développement, la C2A :
• dénonce les risques importants de la libéralisation des marchés pour le développement des pays du Sud et notamment les marchés agricoles et alimentaires, dans le cadre des APE, ainsi que les pressions exercées par l'Union européenne en vue de la signature des APE et la mise en œuvre des accords intérimaires qui constituent une menace pour les processus d'intégration régionale
• recommande à l'inverse que soit reconnu le droit des pays en développement de protéger leurs marchés des importations afin de garantir leur sécurité alimentaire et leur développement économique et social dans le cadre de stratégies régionales d'intégration.

Vers une polarisation du partenariat post-Cotonou?

Robert Dussey, Ministre des affaires étrangères

L'actuel accord prend fin en 2020, d'où la question cruciale des enjeux et perspectives futures du partenariat. Après 43 années de coopération avec l'UE, l'avenir du groupe ACP semble sur la sellette, d'autant que le principal partenaire et pourvoyeur de fonds au groupe ACP a fait savoir qu'un changement de paradigme dans la coopération avec le groupe ACP va s'opérer. En clair, et pour plus d'efficacité, l'UE envisage d'établir des liens plus étroits avec chaque bloc du groupe ACP (Afrique - Caraïbes - Pacifique).
D'autres facteurs s'ajoutent à cet avenir incertain de la coopération ACP-UE. C'est l'arrivée de la Chine et son concept "win-win" plus attrayant à côté du paternalisme et du concept "d'aide au développement de l'Europe, dont on estime aujourd'hui que dans les 900 milliards d'euros d'aide au développement des 50 dernières années, une bonne partie de cette aide est détournée par les circuits opaques de la corruption, des fuites financières illicites dues à des systèmes frauduleux.
Sans langue de bois, les différents interlocuteurs à cette rencontre ont analysé au peigne fin l'état des relations entre les deux partenaires. Bien qu'il y ait eu des avancées en terme de réduction de la pauvreté, de développement de certains pays du Sud, de démocratie, de respect des droits de l'homme, beaucoup reste à faire pour atteindre l'objectif d'éliminer la famine, de combattre le terrorisme transfrontalier, la corruption, ou même la pratique de la bonne gouvernance.
Il faut élaborer une stratégie politique pouvant permettre au groupe d'établir une continuité de partenariat avec l'UE. Un accord contraignant, de nature politique, économique où les deux, donnerait une marge au groupe ACP. Il faut cependant tenir compte de tous les paramètres, au moment d'amorcer ces négociations avec l'UE et surtout, d'avoir une alternative, pour tirer un meilleur parti de ces relations. Tel est le challenge et non des moindres que le groupe ACP doit relever.

Extrait French.xinhuanet.com

Relations ACP-UE après 2020
Se tourner vers l'avenir ou prolonger le passé ?

Le mois de septembre 2018 devrait marquer le coup d'envoi des négociations entre l'Union européenne et les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique sur le mode d'organisation de leurs relations après la fin de l'Accord de partenariat de Cotonou. L'UE est en train de préparer son mandat de négociation à partir de la communication conjointe du 22 novembre 2016 dans laquelle la DEVCO et le SEAE ont dévoilé leur option de prédilection pour l'avenir. Dès le départ, l'UE a insisté sur le fait qu'une simple reconduction de l'Accord de Cotonou – qui régit les relations ACP-UE depuis 2000 – ne suffirait pas à relever les multiples défis du monde actuel. L'examen de ce partenariat spécifique devrait par conséquent tester la capacité des institutions de l'UE et de ses États membres à changer leurs approches en matière d'action extérieure et de coopération au développement.
Selon Ecdpm.org, cette note politique analyse les perspectives et les conditions d'un tel changement. Elle débute par une brève analyse des éléments contextuels qui expliquent pourquoi et comment le partenariat ACP-UE a progressivement perdu sa place dans l'action extérieure de l'UE et ce qu'il en découle pour la négociation d'un nouvel accord au-delà de 2020. Elle examine ensuite les principaux éléments constitutifs de l'option de prédilection (l'accord-cadre) proposée par l'UE. Elle évalue en quoi cette proposition permet effectivement de réaliser les ambitions affichées par l'UE, à savoir la mise en place d'un partenariat politique revigoré, en phase avec les défis mondiaux et régionaux, à la hauteur des intérêts de l'UE et porteur d'une aide plus efficace au développement.
Il ressort de cette confrontation avec la réalité des faits que l'UE n'est pas disposée à franchir le rubicon dans ses relations de longue date avec l'Afrique, les Caraïbes et le Pacifique. Elle propose néanmoins des innovations indispensables telles que l'approfondissement de la régionalisation, la modification des processus de prise de décision, une mise en œuvre aux niveaux et avec les acteurs les plus pertinents, une portée élargie à des pays non ACP et l'adoption de nouveaux moyens de mise en œuvre.

Tous ces changements positifs restent cependant liés et soumis à la préservation d'un cadre général ACP, d'institutions et d'un ensemble de règles connexes, dont la pertinence, la légitimité, l'efficacité et la durabilité ont été sérieusement remises en cause par la pratique des dix dernières années. Le problème avec le scénario de prédilection sous sa forme actuelle, c'est qu'il cherche à faire du neuf avec du vieux plutôt que d'affronter les courants contraires d'une modernisation du partenariat – en particulier avec l'Afrique – afin de l'aligner sur les réalités géopolitiques du XXIè siècle, sur les nouveaux agendas mondiaux et sur l'évolution de l'action extérieure de l'UE.
Pour finir, cette note envisage d'autres alternatives, au regard du déplacement manifeste du centre de gravité vers les régions. Ces alternatives reconsidèrent le rôle et la configuration du cadre général ACP-UE, font le lien avec le débat sur les futurs instruments de financement de l'UE, examinent les systèmes de gouvernance pour une plus grande inclusivité et proposent de sortir le débat de son carcan en profitant notamment du prochain sommet Afrique-UE pour discuter ouvertement de l'avenir du partenariat.

TogoMatin

Pharmacies de garde de Lomé du 28 /5/ au 04 / 6 / 2018

CENTRE	(face SGGG)	22 21 83 30
AKOFA	Amoutivé	22 21 00 97
N-D de MEDJ	Bd 13 Janvier	22 35 20 02
CRISTAL	Bd H. Boigny	22 20 90 91
CHATEAU D'EAU	BE	22 21 57 51
ESPERANCE	Nyékonakpoé	22 21 01 28
LIBERATION	Av Libération	22 22 25 25
BON SECOURS	Cassablanca	22 45 76 74
ROBERTSON	Nyékonakpoè	23 20 61 11
N.D. DE LA TRINITE	Super Taco	22 21 27 80
GBEZE	Boulevard Jean Paul II	22 26 32 61
UNIVERS - SANTE	Cité OUA	22 52 41 39
AEROPORT	Aeroport SITO	22 26 21 22
RAOUDHA	Hedzranawoe,	22 61 39 39
MISERICORDE	BE-KPOTA	23 38 47 62
MAËLYS	Bè Kpota	22 27 60 19
ELI-BERECA	Adidogomé,	22 51 22 82
LA REFERENCE	Adidogomé	22 51 12 12
BONTE	Route de SEGBE	22 36 28 50
BETANIA	Totsi-Glenkomé	22 43 89 40
MILLENAIRE	Agoenyivé,	22 51 64 31
MATHILDA	Lomégan - ODEF	22 51 15 34
EL SHADAÏ	Face ESTAO	22 51 44 25
DIEUDONNE	Agoe-Téléssou	23 38 07 44
EL-SHAMMAH	Amadahomé	22 46 93 50
St ESPRIT	Agoè-Nyivé	22 40 29 06
St MICHEL	Agoenyivé	22 51 70 22
EXCELLENCE	Agoe	22 51 77 87
MAINA	Agoé Assiyéyé,	22 33 65 34
TCHEP'SON	Togblékopé	22 42 94 41
VERSEAU	Baguida	22 27 34 53
HYGEA	Baguida	22 27 36 36

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambbassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30

BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28
GYM **GHIS** PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

Larry Event Day (LED)
Une agence évènementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers
AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHE (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél : 22 40 04 99

Traduction

Avez-vous un texte, un document, un diplôme à traduire?
Plus de soucis, contactez:
Africa Translate Consulting.
Tél: (+228) 90 30 26 94 / (+228) 22 44 89 43
E-mail: dhoglonou@africatranslate.com

Méditation du jour

« Le chef qui fait trembler est comme une grosse pierre qui barre une piste. Les voyageurs l'évitent, la contournent, puis un jour, ils s'aperçoivent que le chemin serait moins long s'il n'y avait pas la pierre alors ils viennent en grand nombre et la déplacent. La force ne crée pas un chef mais un adversaire à abattre. » Seydou Badian, Sous l'orage.

Blague du jour

« qu'est ce qui n'arrivera jamais? qu'une jolie femme pète alors qu'elle est assise sur les genoux de son mari! »

Jeux - calcul

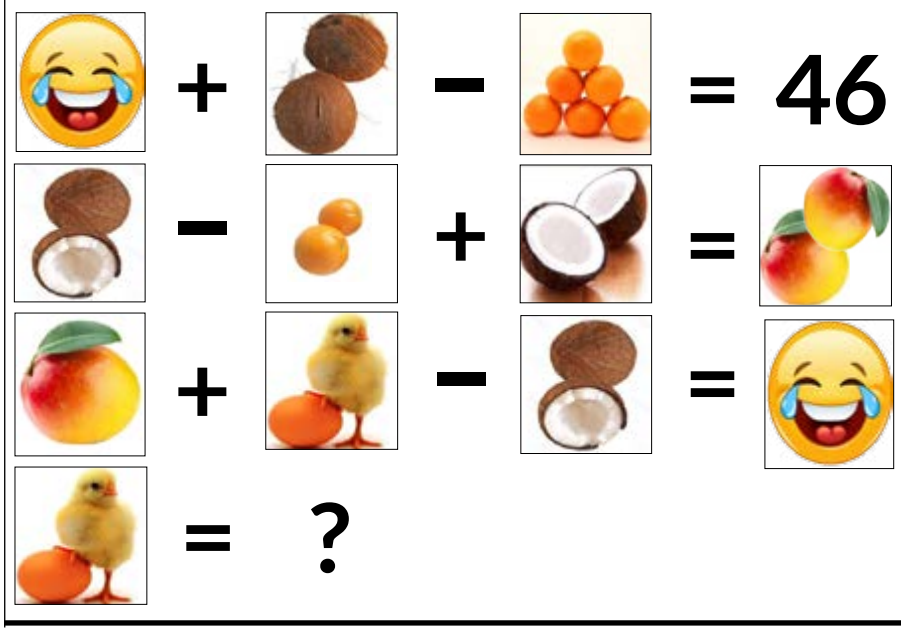

Blague

Dans l'obscurité, un berger faisant rentrer son troupeau et retrouve un voleur habillé en boubou tout blanc parmi ses moutons, mais le voleur fait semblant d'être un mouton. Le berger l'ayant remarqué joue le jeu et lui donne un coup de fouet dans le dos. Le voleur fait bèèèèèè !!! en avançant. Le berger donne un deuxième coup plus fort que le premier sur son dos ; le voleur cri uhmmbèèèèèè. Le troisième coup était tellement plus violant que le voleur répond : « Mon frère, suis-je le seul mouton ou quoi?

Photo du jour

Commentez cette photo

Entretien avec Mablé Agbodan, artiste designer d'intérieur

«L'artisanat est un métier d'or et promoteur »

Mablé Agbodan est artiste designer d'intérieur et fondatrice du Club des Métiers d'Art et d'Artisanat, qu'elle a lancé en septembre 2017. En moins d'un an, ce jeune club a réussi à s'imposer dans le monde de l'artisanat au Togo. Le vendredi 1er juin dernier, elle a reçu la visite du ministre du Développement à la base, Victoire Tomégah-Dogbé, venue constater par elle-même, ce qui se fait là-bas. Après avoir fait le tour des différentes sections que comporte le centre, madame Dogbé a fait la connaissance d'un groupe de jeunes étudiants français venus pour un brassage culturel au Centre. Il faut dire que l'artiste Mablé Agbodan était déjà bien connue de ce monde qui l'a honorée avec plusieurs distinctions dont celle que lui a décernée le chef de l'Etat, il y a quelques années. Qui est Mablé Agbodan, et que fait-telle au Club de métier d'art et d'artisanat ?

Mable Agbodan

TogoMatin : Quelles sont les missions de votre centre?

Mablé Agboan : Le Club des métiers d'art et d'artisanat est un centre de design, de stage de perfectionnement. C'est aussi un lieu de rencontre des créatifs. Les artisans qui viennent travailler au centre, sont des artisans qualifiés c'est-à-dire qu'ils ont déjà une formation de base dans les différents secteurs de l'artisanat. Au centre, nous travaillons beaucoup sur la finition. Nous ne privilégions pas la quantité, mais plutôt la qualité. Aujourd'hui, nous avons plusieurs sections. Il s'agit des sections menuiserie, cordonnerie, maroquinerie, la tapisserie, couture, broderie à la main et teinturerie.

Combien d'artistes avez-vous déjà formés ?

Le centre est créé le 1er août 2016, mais le lancement officiel s'est effectué le 13 octobre 2017, parce que nous insistons sur nos finitions, le produit du centre. C'est ce qui fait la différence entre l'artisan du Togo et l'artisan de notre centre. Aujourd'hui, le centre forme 35 artisans. Ceux qui sont formés au centre deviennent automatiquement nos salariés. C'est là où le centre devient un centre de production. Sachant tous, que nous n'avons pas de débouchés, tous ces artisans sont intégrés au centre.

Echanges entre Nablé et le ministre Dogbé Victoire

L'objectif du centre est de trouver les débouchés sur le plan international pour nos créateurs. C'est pour cela que nous créons des outils aux normes internationales. Au Salon de Niamey, lorsque les gens ont découvert nos produits et venaient nous dire : « ça, ce n'est pas fait au Togo », cela m'a beaucoup touchée. C'était un honneur pour notre pays.

Quel sentiment éprouvez-vous lorsque vous finissez une œuvre ?

Je ne réalise même pas que ce travail est fait par moi. J'avoue que je suis très modeste, ce qu'on sait faire doit parler de lui-même. Faire de l'art pour moi, c'est mettre en valeur l'Afrique, c'est porter le flambeau des richesses de nos patrimoines. Si on disait que les robes de nuit se feraient en pagne « kenté », un tissu tissé par nos artisans togolais, vous ne le croiriez pas. Mais c'est fait aujourd'hui chez-nous, par nos têtes et par la main des Togolais. L'art pour moi, sert à émettre des messages et à montrer au monde entier ce que l'Afrique a de plus beau.

Nous avons constaté que vous avez reçu la visite d'étudiants européens. Que viennent-ils apprendre ici ?

L'objectif du centre est de pouvoir échanger entre créateurs. Les artisans ont un vrai talent qu'ils ne savent pas. Ils ont des mains en or. L'artisan africain, s'il se valorise gagnera plus qu'un banquier. Aujourd'hui, et c'est la preuve encore de leur montrer leur valeur qu'ils ont en faisant venir des étudiants d'une classe entière de la deuxième école de dessin de la France, école nationale supérieure des arts décoratifs de Paris. Ces étudiants sont venus nous rendre visite, co-créer avec nos artisans ou avoir des conversations créatives sous le thème : objet facilitateur d'objets togolais.

C'est un honneur pour moi et pour le Togo d'accueillir des Français qui ont quitté leur pays pour venir travailler avec les Togolais et faire sortir des produits magnifiques et universels qui seront utilisés au Togo, au Niger, au Bénin, en France ou en Allemagne et un peu partout dans le monde.

Un message à nos chers lecteurs ?

Je lance un appel à tous les jeunes qui ont envie de faire de l'artisanat, de comprendre aujourd'hui qu'il n'est pas un métier de second choix ou de dernier choix, que l'artisanat est un métier d'or et promoteur. C'est un métier dans lequel on ne s'ennuie pas. S'il y a quelqu'un qui a envie mais hésite encore à s'intéresser à l'artisanat, nous l'invitons à venir nous rendre visite.

Propos recueillis par R. Zakari & Justin Amaah

Tournoi espoir de Toulon

Le Togo éliminé

Les Eperviers espoirs engagés dans le tournoi de Toulon en France ont été éliminés de la compétition. La sélection togolaise plie bagage après avoir été battue par la France sur un score de 2-0.

L' équipe Espoirs du Togo

Au cours de ce match avec la France, le Togo encaisse un but dès la 6è minute marqué par Ludovic Blas qui exploite parfaitement une balle et la bat d'une volée en pleine lucarne le goal togolais. Réduite à 10 après seulement une demi-heure de jeu, et ceci pour la troisième fois en 3 matches disputés à Toulon, la sélection togolaise essaiera de réagir à une seule reprise. Sur une action individuelle, où il fait parler sa puissance et sa qualité technique, Kevin Denkey oblige Dimitry Bertaud le gardien de but français à se détendre. Le deuxième but français arrivera à la 39è minute par une frappe en force, à bout portant. La sélection française rentre au vestiaire avec deux buts d'avance.

Leader du groupe Avec 4 points avant cette troisième rencontre, les éperviers Espoirs s'arrêtent dans cette compétition qui a permis à Abalo Dosseh de mettre sur pied une équipe nationale espoirs. En dépit d'une défaite face à l'équipe de France (2-0), le sélectionneur togolais Jean-Paul Abalo est fier du niveau de jeu et du comportement de ses joueurs durant la compétition.

« En venant ici, on savait que ça allait être très compliqué. Au Togo, on n'a pas de championnat de jeunes pour former une équipe. On a essayé de faire avec nos moyens. Vu ce qu'ils ont produit pendant les trois matchs, je suis vraiment satisfait. Sur cette rencontre, si l'arbitre n'avait pas mis de carton rouge à un de nos joueurs, on aurait posé plus de problèmes à la France, qui est une bonne équipe. Les trois cartons rouges reçus durant le tournoi ne sont pas mérités. Nos joueurs ne sont pas méchants. L'adversaire crie et l'arbitre se fait avoir. Nos garçons ne sont pas assez expérimentés pour le faire aussi », a-t-il déclaré.

Le classement du groupe :
1 Écosse 7 pts +2
2 France 6 pts +3
3 Togo 4pts -1
4 Corée 0 pt -5

J.A.

Affaire de la fausse athlète togolaise

Des responsables du CNOT suspendus

Le scandale de la fausse athlète togolaise ayant participé aux Jeux Olympiques 2014 connaît une nouvelle répercussion. Des sanctions viennent de tomber à l'endroit des personnes impliquées notamment les sieurs Auguste Dogbo, Roger Kossi Evenamede et Owolabi Ramanou.

Interpellé par le Comité international olympique CIO sur l'affaire, le nouveau bureau du Comité national olympique togolais (CNOT), renouvelé entre la période des faits et ce jour a saisi à son tour le bureau précédent sur les conditions de participation de Dipol Afi Alexia aux JO de 2014.

A la base des explications obtenues, le CNOT établit que l'affaire reste floue, car les responsables concernés par le dossier n'ont pas été en mesure de fournir les documents togolais de l'athlète alors qu'on découvre que l'intéressée avait déjà compéti en 2012 et 2013 à plusieurs évènements sportifs sous le drapeau indien.

Estimant que cette situation viole les textes et entraîne des conséquences fâcheuses vis-à-vis du CIO, le CNOT décide de sanctionner les responsables avec le consentement de 08 voix contre 02 abstentions.

Ainsi, Auguste Dogbo, ancien président du CNOT est suspendu de toute activité et fonction liée à la gestion des associations sportives sur toute l'étendue du territoire national togolais pour une période de trois (03) ans. Roger Kossi Evenamede, président de la Fédération Togolaise des Sports de Glisse et de Ski écope de la même sanction, tout comme son secrétaire général, Owolabi Ramanou.

Egalement, toute voix délibérative lors des réunions du conseil d'administration et des congrès électifs du Comité National Olympique du Togo est purement et simplement retirée à la Fédération togolaise des sports de glisse et de ski jusqu'à nouvel ordre.

Justin A.

Interview

Le coach Hugues Kao étale ses ambitions pour le Togo

Entraîneur d'une trentaine d'année du club Aijman aux Émirats Arabes Unis, Hugues Kao dispense des techniques dans la catégorie jeunes depuis bientôt 4 ans. En vacances à Lomé, livre sa vision du football togolais aux confrères du site togofoot.info.

Coach Hughes Kao

Dans son interview, Hugues Kao n'a pas manqué de justifier son choix professionnel. « Les Emirats Arabes Unis font partie des pays qui ont un championnat régulier et bien organisé dans le golfe avec de très bonnes infrastructures avec un championnat des catégories des jeunes très intéressant des U9... jusqu'au seniors ».

Pour lui, avoir plus d'expériences dans le domaine, continuer à se former est indispensable. « Et pourquoi pas un jour revenir aider sur le plan National, si on m'en donne l'occasion. Trouver aussi les moyens pour créer un centre de formation de football digne de ce nom au Togo ce qui pourra profiter aux jeunes Togolais », ambitionne t-il.

Par ailleurs, le coach togolais pense qu'une évaluation fixe du domaine sportif togolais serait difficile en raison des conditions qui le jalonnent.

« Les entraineurs locaux essayent de faire de leur mieux avec les conditions dans lesquelles ils travaillent (mauvais état des pelouses, manque de matériel de travail etc.) Donc, on ne peut vraiment pas évaluer leur travail avec les conditions qu'ils ont à leur disposition. Tout ce que je pourrai leur dire, c'est qu'ils continuent à apprendre c'est à dire à se former car on finit jamais d'apprendre au football. Mais généralement, ils font un travail remarquable ».

Sur la performance des éperviers, Hugues KAO a laissé entendre : « Je suis tout le temps notre équipe nationale en plus nous avons un entraîneur expérimenté à la tête de la sélection et un staff de qualité tout autour. Il y a les moyens qui sont mis plus que les années antérieures mais la remarque est que nous peinons toujours à nous relever si nous devons nous référer au dernier classement FIFA. Ceci est dû au fait que nous n'avons pas de pépinière et de vraies relèves au niveau de notre football ».

Rappelons que Hugues KAO est titulaire des licences CAF C et B obtenus à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports. Il est également passé par planète football Accademy de Lomé, Decent football Accademy (Ghana) et à Feyernood football Accademy au Ghana.

Avec togofoot.info

Écroulement d'un immeuble à Lomé

Une évaluation des risques des édifices publics s'impose

Le vendredi 1er juin dernier, s'est produit un drame à Lomé. Il s'agit de la chute d'un immeuble au Grand marché d'Adawlato avec des dégâts matériels des pertes en vies humaines et des blessés. Ce drame repose la question de la qualité et de l'évaluation des risques au niveau des édifices publics.

L'immeuble en question

Dans l'après-midi du 1er juin, jour de l'arbre, les deux derniers niveaux d'un immeuble de six étages aux abords du Grand marché de Lomé se sont affaissés, entraînant deux morts, un enfant de trois ans et un homme, et 14 blessés dont deux grièvement, selon le communiqué du gouvernement. Selon les autorités, « tous les blessés ont été évacués au Chu Sylvanus Olympio de Lomé où ils reçoivent des soins appropriés ».

Cet accident doit d'abord pousser les autorités à diligenter une enquête pour connaître les causes réelles de l'effondrement de l'immeuble. C'est d'ailleurs ce qui est prévu selon le communiqué qui précise que « des dispositions sécuritaires sont prises pour interdire l'accès des lieux aux populations riveraines afin de permettre aux services techniques de génie civil d'identifier les causes exactes du sinistre ».

C'est l'occasion pour les autorités compétentes d'être plus exigeantes en matière de respect scrupuleux des normes de construction, mais aussi dans la mesure du possible d'aller vers une évaluation des édifices publics. La plupart du temps, ce sont des édifices qui sont vieux, n'arrivent plus à résister aux intempéries, et cèdent sous le poids qui leur est imposé à travers leur utilisation.

Evaluer les risques des édifices publics permettra aux spécialistes de la sécurité de prévoir dans la mesure du possible les accidents, et évacuer les populations avant qu'il ne soit trop tard, ou encore prendre des mesures pour pallier ces risques. Les populations de leur côté doivent collaborer en respectant les normes en matière de construction, et en signalant toute faille au niveau d'un immeuble.

Edem dadzie

1er juin 2018

Un arbre de paix planté par les militants du parti Unir

Vendredi dernier, les Togolais ont respecté la tradition à l'occasion de la Journée de l'arbre, en mettant en terre de jeunes plants. Au parti Union pour la République (Unir), la mobilisation fut totale. Des premiers dirigeants aux militants de base, ils étaient nombreux sur le terrain sous le signe de la paix.

« Celui qui a planté un arbre, n'a pas vécu inutilement », selon un dicton. Autrement dit, une personne qui met en terre un jeune plant, et prend des mesures pour assurer sa survie, aura rendu service à l'humanité quand on sait le rôle indispensable que joue l'arbre pour l'environnement et la vie en générale. C'est pourquoi le parti Unir n'a pas voulu se faire compter cet événement cette année.

Les premiers responsables du parti et leurs militants ont dans plusieurs localités du pays reboisé diverses variétés de plantes. Parmi elles, le sena siamea, kaya grandifoliola, terminalia superba et le terminalia catapa. Le parti a choisi de mettre cette édition sous le signe de la paix. « Chaque militant de l'Unir doit planter un arbre pour la paix. Sans la paix, le pays ne peut pas avancer, c'est pourquoi nous pensons qu'il faut la préserver », a déclaré Kodzo Adedze, vice-président Unir pour la région maritime.

Etant au pouvoir et ayant la responsabilité de jeter les bases d'un développement durable au Togo, le parti Unir a encore une fois saisi l'occasion de montrer la voie à suivre aux autres partis et à l'ensemble du peuple togolais. Les autres partis politiques doivent eux aussi s'inscrire dans cette dynamique. Sans être au pouvoir, il est possible de poser des actes dans le sens du développement, et lorsqu'il s'agit de l'environnement, nul n'est épargné. La Journée de l'arbre est une bonne occasion d'éveiller la conscience des Togolais sur la nécessité de reboiser et de protéger le couvert végétal. Personne ne doit rester en marge. Au-delà des querelles politiques, le Togo est un patrimoine commun. Tous les partis doivent dorénavant éduquer leurs militants aux actions citoyennes dont le reboisement.

Mise en terre d'un jeune plant

La rédaction

Courrier du CAR aux partis de la C14 pour la revue du format du dialogue

Suite de la page 3

L'ANC farouchement opposée, la fragmentation de la Coalition entamée

Les révélations d'indignation du CAR ou signes précurseurs de la séparation

De sources bien introduites, un leader de l'ANC enfonce même le clou dans un échange en ces mots : « on dit souvent qu'un voleur qui n'est pas mort, ne cessera jamais de voler. De même, un traître politique dans les années 90 ne peut cesser de trahir ses compagnons de lutte tant qu'il vit en 2018 sur la scène politique togolaise.

Je voudrais faire allusion à Me Agboyibo avec sa proposition à dormir debout concernant le dialogue inter togolais notamment la médiation ghanéenne. Selon l'enfant prodige de kouvé, il faut abandonner la médiation ghanéenne et celle de la Cédéao. L'idée sous cachée de cet homme dont son identité n'échappe à personne, est de permettre à Faure Gnassingbé de se représenter encore en 2020.

Aussi faire échouer la détermination de la Cédéao dans cette crise car bientôt la Cédéao va s'impliquer directement dans la crise togolaise, ce qui fait peur déjà au sein du régime… »

Dans ses déclarations à Afreepress, le leader du CAR a regretté que la proposition contenue dans le courrier n'a pu malheureusement être versée au dossier de la séance du 02 juin du fait qu'elle n'a pas pu faire l'objet d'un consensus au sein de la coalition.

Rappelons que samedi 02 juin dernier, en effet, une mission de la Cédéao conduite par son président de commission, l'Ivoirien Jean-Claude Brou, a eu des échanges avec des représentants de la coalition des 14 partis de l'opposition, ceux du parti au pouvoir et des membres du gouvernement.

Fin de parcours du CAR au sein de la C14

Au regard de ces derniers développements au sein de la C14, avec cette nouvelle guéguerre trop visible pour être masquée, le CAR n'aura d'autres choix que de prendre la tangente par rapport à la Coalition. Car cette querelle de leadership verrait difficilement un Me Agboyibo accepté de subir encore des camouflets de cette nature des autres partis de la C14 et en l'occurrence de l'ANC. Le leader du CAR s'est toujours estimé politiquement mieux rompu et fin qu'un leader comme celui de l'ANC. Le populisme extrême de ce dernier et son désir inavoué de phagocyter ou de faire de l'ombre à d'autres partis d'opposition a toujours irrité Me Agboyibo. D'ailleurs, ce problème a été à l'origine des mésententes profondes entre Me Agboyibo et Me Apévon, au point où ce dernier a fini par déchanter et quitter la tête du parti dans des conditions très floues et tristes, pour créer son propre parti, les FDR.

Le CAR, n'a plus de preuves à faire avec la C14 si tant ses suggestions sont aussi rejetées. Ainsi se confirme, bien plus, l'idée selon laquelle la C14 est trop hétérogène pour pouvoir faire la même lutte jusqu'où bout. Pas besoin de rappeler les inimitiés au sein de la C14 toujours, entre l'ANC et le PNP.

TM

Sécurité et liberté avec nos cartes

GIMUEMOA

La Banque Autrement

www.corisbank.tg

CORIS BANK INTERNATIONAL